

# Le shipping international adopte un objectif de réduction des émissions de CO2

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PARIS, LE 11 MAI 2017

Armateurs de France se félicite de l'adoption, le 10 mai 2017, lors du Board de *l'International Chamber of Shipping (ICS)*, d'un objectif ambitieux de réduction des émissions de CO2 du shipping mondial : moins 50% d'émissions en 2050 par rapport à 2008 à la tonne-kilomètre.

L'adoption de cet objectif s'inscrit dans la lignée de la dynamique volontariste, impulsée à la suite de la COP21. Bien que la forte mobilisation d'organisations telles qu'Armateurs de France et de ses homologues scandinaves n'ait pas permis d'inclure le transport maritime dans l'Accord de Paris, elle a en revanche suscité un élan aussi bien de la communauté armatoriale internationale, que de l'Organisation maritime internationale.

En effet, cet accord intervient après l'adoption, en octobre dernier, par le Comité pour la protection du milieu marin (MEPC) de l'Organisation maritime internationale, d'un système international de collecte obligatoire de données des émissions de CO2 des navires.

Pour Jean-Marc ROUÉ, Président d'Armateurs de France : « Cet accord est un succès pour *l'International Chamber of Shipping* et pour notre industrie. Elle démontre ainsi sa capacité à avancer sur un sujet crucial pour l'avenir de notre secteur. La dynamique d'un transport maritime durable est bel et bien lancée. Armateurs de France continuera d'être à l'avant-garde de ce combat pour une économie bleue, respectueuse de l'environnement et des hommes ».

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI

[p-albertini@armateursdefrance.org](mailto:p-albertini@armateursdefrance.org)

01.53.89.52.42/06.24.35.45.43